



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de
développement régional



RÉGION
NORMANDIE

Projet CHERLOC



Contexte

L'environnement naturel côtier est morcelé par les constructions humaines qui empiètent sur les habitats écologiques des zones intertidales et subtidales. Ce caractère est particulièrement marqué sur les côtes de la Manche pour lesquelles le marnage est élevé.

Depuis une dizaine d'années, un changement de paradigme voit le jour en intégrant la nature et la société dans l'approche technique des projets côtiers.

Objectifs

L'objectif principal de ce projet est de créer et d'étudier deux sites pilotes en région Normandie en intégrant deux types de blocs artificiels à des digues existantes (Cherbourg et Ouistreham) à travers des approches d'acceptabilité sociale, de biodiversité et d'ingénierie côtière.

Ce projet multidisciplinaire implique une entreprise régionale de travaux maritime (MARC SA), un bureau d'étude et de recherche (ARTELIA), une école d'ingénieurs (ESITC Caen), trois laboratoires de recherche de l'Université Caen Normandie (CERREV, BOREA, M2C), Ports de Normandie et le CEREMA.

Ce projet est soutenu par la Région Normandie (Fonds FEDER).



IL EST INTERDIT DE MONTER SUR LES BLOCS EN BETON

Durée du projet : 3 ans (09.2019 – 09.2022)

Budget du projet : 2 200 000 €